

ÉTATS FINANCIERS
RÉSUMÉS
de l'exercice clos
le 30 juin 2020

TABLE DES MATIÈRES

Rapport de la direction	3
Rapport de l'auditeur indépendant sur les états financiers résumés.....	4-5
État résumé de la situation financière	6
État résumé des résultats.....	7
État résumé de l'excédent (déficit) accumulé	8
Notes complémentaires aux états financiers résumés.....	9 à 27

3. Principales méthodes comptables (suite)

Immobilisations corporelles (suite)

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. À l'exception des terrains, le coût des immobilisations corporelles est amorti selon la méthode de l'amortissement linéaire en fonction de leur durée de vie utile, comme suit :

Aménagements de terrain	10 ou 20 ans
Bâtiments, améliorations et transformations majeures aux bâtiments	20 à 50 ans
Matériel et équipement	3 à 15 ans
Équipements spécialisés reliés à l'éducation	10 ou 20 ans
Documents de bibliothèque	10 ans
Manuels scolaires - achats initiaux	5 ans
Matériel roulant	5 ans
Développement informatique	5 ans
Réseau de télécommunications	20 ans

Les immobilisations en cours de construction, en développement ou en mise en valeur ne font pas l'objet d'amortissement avant leur mise en service.

Les œuvres d'art qui sont acquises en vertu de la Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement des bâtiments et des sites gouvernementaux et publics sont capitalisées.

Les immobilisations corporelles acquises par donation ou pour une valeur symbolique sont comptabilisées à leur juste valeur au moment de leur acquisition avec en contrepartie un passif dans le poste « Contributions reportées affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles », à l'exception des terrains où la contrepartie est constatée dans les revenus de l'exercice d'acquisition. Les contributions reportées sont virées graduellement aux résultats de fonctionnement selon la même méthode d'amortissement et sur la même durée que les immobilisations concernées.

Réduction de valeur

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité du Centre de services scolaire de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à l'immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation corporelle est réduit pour refléter sa baisse de valeur. Les moins-values nettes sur les immobilisations corporelles sont passées en charges au poste des résultats « Activités relatives aux biens meubles et immeubles ». Aucune reprise sur réduction de valeur n'est constatée.

Stocks de fournitures

Les stocks se composent de fournitures qui seront consommées dans le cours normal des opérations au cours du ou des prochains exercices financiers. Ces stocks de fournitures sont évalués au moindre du coût ou de la valeur nette de réalisation.

Charges payées d'avance

Les charges payées d'avance représentent des débours effectués avant la fin de l'exercice pour des services dont le Centre de services scolaire bénéficiera au cours du ou des prochains exercices financiers. Ces frais seront imputés aux charges au moment où le Centre de services scolaire bénéficiera des services acquis.

3. Principales méthodes comptables (suite)

Revenus

Les revenus sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice, c'est-à-dire dans l'exercice au cours duquel ont eu lieu les opérations ou les faits dont ils découlent. Les revenus, qu'ils seraient trop difficiles de mesurer avant leur encaissement, sont comptabilisés au moment de la réception des fonds. Les sommes reçues ou à recevoir concernant des revenus qui seront gagnés dans un exercice ultérieur sont reportées et présentées à titre de revenus reportés.

Plus spécifiquement :

Subventions et contributions reportées

Les subventions du ministère de l'Éducation du Québec (MEQ) sont constatées dans l'exercice où le Centre de service scolaire a satisfait aux critères d'admissibilité prescrits dans les règles budgétaires pour l'année scolaire. À l'exception des allocations consenties aux fins de perfectionnement et visant à rencontrer les dispositions des conventions collectives et de certaines allocations pour lesquelles le MEQ a autorisé le report et les revenus de subvention versés par le MEQ conformément aux dispositions des règles budgétaires, ne sont pas reportés.

Subventions et contributions reportées (suite)

Les subventions affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles qui sont des paiements de transfert sont constatées lorsque les subventions sont autorisées et que le Centre de services scolaire a satisfait à tous les critères d'admissibilité, s'il en est. Elles sont présentées au poste « Contributions reportées affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles » lorsqu'elles sont assorties de stipulations qui créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Le revenu relatif à la subvention est constaté aux résultats à mesure que le passif est réglé au poste « Amortissement des contributions reportées affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles ».

Les autres contributions affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles qui ne sont pas des paiements de transfert sont reportées dans le poste « Contributions reportées affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles » et constatées à titre de revenus au poste « Amortissement des contributions reportées affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles » dans la période au cours de laquelle les ressources sont utilisées aux fins prescrites.

Taxe scolaire

Les revenus de la taxe scolaire sont constatés sur la période couverte par le rôle de perception. Les modifications des rôles d'évaluation sont comptabilisées lors de l'émission des certificats de l'évaluateur. La période couverte par les factures annuelles de taxe scolaire est du 1^{er} juillet au 30 juin. La taxe scolaire est imposée sur tout immeuble imposable. Elle est imposée sur la valeur uniformisée ajustée qui excède 25 000 \$. La valeur ajustée est déterminée par l'application de l'étalement, sur trois ans, de la variation entre la valeur uniformisée effective au 31 décembre de la dernière année du rôle précédent et celle figurant au nouveau rôle qui prend effet au 1^{er} janvier. Les revenus tenant lieu de taxe scolaire sont constatés dans l'exercice au cours duquel les sommes sont encaissées.

Ventes de biens et services et revenus divers

Les revenus provenant de la vente de biens et de services et revenus divers sont constatés dans l'exercice au cours duquel ont eu lieu les opérations ou les faits leur donnant lieu.

Charges

Les charges sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice, c'est-à-dire dans l'exercice au cours duquel ont eu lieu les opérations ou les faits leur donnant lieu. Les charges comprennent le coût des biens consommés dans le cadre des activités de fonctionnement de l'exercice et qui peuvent être rattachées à ces activités et des services obtenus au cours de l'exercice, ainsi que les pertes réalisées. Les montants comprennent aussi l'amortissement du coût des immobilisations pour l'exercice.

3. Principales méthodes comptables (suite)

Opérations interentités

Les opérations interentités sont des opérations conclues entre entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumises à son contrôle partagé.

Les actifs reçus sans contrepartie d'une entité incluse au périmètre comptable du gouvernement du Québec sont constatés à leur valeur comptable. Quant aux services reçus à titre gratuit, ils ne sont pas comptabilisés. Les autres opérations interentités ont été réalisées à la valeur d'échange, c'est-à-dire au montant convenu pour la contrepartie donnée en échange de l'élément transféré ou du service fourni.

4. Subventions à recevoir

2020

2019

Subventions de fonctionnement à recevoir

Les subventions de fonctionnement à recevoir du gouvernement du Québec ainsi que les autres subventions sont présentées à la page 21 du rapport financier alors que les subventions provenant du gouvernement du Canada sont présentées dans le compte « Transfert du gouvernement du Canada » à la page 23 du rapport financier.

Total des subventions de fonctionnement à recevoir du gouvernement du Québec	15 887 059	\$	16 573 903	\$
Total des subventions de fonctionnement à recevoir du gouvernement du Canada	35 238		138 786	
	15 922 297	\$	16 712 689	\$

Subventions à recevoir affectées aux immobilisations corporelles

Le détail des différentes subventions à recevoir affectées aux immobilisations corporelles est présenté à la page 21 du rapport financier.

5. Emprunts temporaires

Le détail des emprunts temporaires est présenté à la page 30 du rapport financier. Les acceptations bancaires et l'emprunt temporaire sont autorisés mensuellement par le MEQ. La marge de crédit autorisée est de 79 043 810 \$ (73 691 468 \$ au 30 juin 2019). L'emprunt temporaire porte intérêt au taux de 2,45 % depuis le 31 mars 2020 (2,306 % au 30 juin 2019) et est garanti par le MEQ. Les acceptations bancaires, échéant en juillet 2020, portent intérêt à des taux variant entre 0,816 % et 0,821 % (2,256 % au 30 juin 2019) et elles sont garanties par le MEQ.

6. Crédoeurs et frais courus à payer

2020

2019

Salaires courus, déductions et charges sociales	17 610 948	\$	17 450 758	\$
Autres crédoeurs et frais courus - Ministères et organismes du gouvernement du Québec	577 148		792 282	
Autres crédoeurs et frais courus - autres que Ministères et organismes du gouvernement du Québec	6 164 538		7 439 435	
Intérêts courus	1 350 535		1 329 477	
	25 703 169	\$	27 011 952	\$

7. Revenus reportés**Contributions reportées affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles**

Le détail des contributions reportées affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles est présenté à la page 32 du rapport financier.

8. Provision pour avantages sociaux

Le détail des provisions pour avantages sociaux est présenté à la page 34 du rapport financier.

Parmi les obligations à long terme découlant d'avantages sociaux accordés à des salariés, le Centre de services scolaire dispose d'un programme d'accumulation de congés de maladie. Jusqu'au 30 juin 2016, ce programme permettait à certains employés, conformément aux diverses conventions collectives en vigueur, d'accumuler les journées non utilisées de congés de maladie auxquelles ils avaient droit annuellement et de se les faire monnayer en cas de cessation d'emploi, de départ à la retraite ou de décès. Par ailleurs, dans un contexte de départ en préretraite, les employés peuvent faire le choix d'utiliser ces journées accumulées comme journées d'absence pleinement rémunérées. Depuis le 1^{er} juillet 2016, les employés ne peuvent plus accumuler les congés de maladie acquis après cette date. Les congés de maladie seront payés annuellement au 30 juin s'ils ne sont pas utilisés à cette date.

9. Dettes à long terme à la charge du Centre de services scolaire

	2020	2019
Emprunt de 8 700 000 \$, remboursable par versements mensuels de 52 347 \$, incluant le capital et les intérêts au taux de 5,35 %, échéant en août 2032 (surface synthétique CSAD)	5 627 873 \$	5 948 349 \$
Emprunt de 15 850 000 \$, remboursable par versements mensuels de 95 368 \$, incluant le capital et les intérêts au taux de 5,35 %, échéant en août 2032 (aréna CSAD)	10 253 079	10 836 935
Emprunt de 1 700 000 \$, remboursable par versements mensuels de 10 716 \$, incluant le capital et les intérêts au taux de 5,84 %, échéant en novembre 2033 (projet CSAD)	1 198 566	1 256 034
	17 079 518 \$	18 041 318 \$

Les versements en capital exigibles sur les dettes à long terme à la charge du Centre de services scolaire au cours des prochains exercices se terminant le 30 juin sont les suivants :

2021	1 016 769	\$
2022	1 072 163	
2023	1 130 575	
2024	1 190 239	
2025	1 257 021	
2026 et suivants	11 412 751	
	<u>17 079 518</u>	\$

10. Dettes à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention

	2020	2019
Règles budgétaires		
Billet de 5 072 000 \$, remboursable par quatre versements annuels de 536 000 \$ et un versement final de 2 928 000 \$ plus les intérêts au taux de 2,057 %, échéant en août 2019	-	2 928 000 \$
Billet de 1 407 000 \$, remboursable par trois versements annuels de 469 000 \$ plus les intérêts au taux de 1,148 %, échéant en juin 2020	-	469 000
Billet de 23 300 000 \$, remboursable par neuf versements annuels de 1 126 000 \$ et un versement final de 13 166 000 \$ plus les intérêts au taux de 2,781 %, échéant en septembre 2024	17 670 000	18 796 000
Billet de 16 500 000 \$, remboursable par neuf versements annuels de 660 000 \$ et un versement final de 10 560 000 \$ plus les intérêts au taux de 3,177 %, échéant en septembre 2024	13 200 000	13 860 000
Billet de 28 950 000 \$, remboursable par huit versements annuels de 3 039 000 \$ et un versement final de 4 638 000 \$ plus les intérêts au taux de 2,143 %, échéant en septembre 2025	19 833 000	22 872 000
Billet de 39 500 000 \$, remboursable par neuf versements annuels de 2 212 000 \$ et un versement final de 19 592 000 \$ plus les intérêts au taux de 2,369 %, échéant en septembre 2026	32 864 000	35 076 000
Billet de 7 705 000 \$, remboursable par dix versements annuels de 689 000 \$ et un versement final de 815 000 \$ plus les intérêts au taux de 2,367 %, échéant en décembre 2026	4 949 000	5 638 000
Billet de 27 884 000 \$, remboursable par neuf versements annuels de 1 654 000 \$ et un versement final de 12 998 000 \$ plus les intérêts au taux de 2,905 %, échéant en septembre 2027	24 576 000	26 230 000
Billet de 15 000 000 \$, remboursable par vingt-trois versements annuels de 600 000 \$ et un versement final de 1 200 000 \$ plus les intérêts au taux de 4,940 %, échéant en juin 2034	9 000 000	9 600 000
Billet de 16 390 000 \$, remboursable par dix-sept versements annuels de 890 000 \$ et un versement final de 1 260 000 \$ plus les intérêts au taux de 3,154 %, échéant en juin 2036	14 610 000	15 500 000
Billet de 11 731 000 \$, remboursable par vingt-quatre versements annuels de 469 000 \$, débutant en mars 2020, et un versement final de 475 000 \$ plus les intérêts au taux de 2,99 %, échéant en mars 2044	11 262 000	11 731 000
Billet de 1 758 000\$, remboursable par trois versements annuels de 586 000 \$, débutant en mai 2020, plus les intérêts au taux de 1,797 %, échéant en mai 2022	1 172 000	1 758 000
Sous-total	149 136 000 \$	164 458 000 \$

10. Dettes à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention (suite)	2020	2019
Règles budgétaires (suite)		
Sous-total	149 136 000	164 458 000
Billet de 29 420 000 \$, remboursable par vingt-cinq versements annuels de 1 177 000 \$, débutant en avril 2021, plus les intérêts au taux de 2,299 %, échéant en avril 2023	29 420 000	-
Billet de 891 000 \$, remboursable par trois versements annuels de 297 000 \$, débutant en avril 2021, plus les intérêts au taux de 0,738 %, échéant en avril 2023	891 000	-
Autres que les règles budgétaires		
Billet de 3 500 000 \$, remboursable par dix versements annuels de 456 679 \$ incluant le capital et les intérêts au taux de 5,09 %, échéant en juin 2020 (surface synthétique CSAD)	-	434 338
Billet de 717 445 \$, remboursable par dix versements annuels de 82 887 \$ incluant le capital, les frais de gestion, les frais d'émission et les intérêts au taux de 2,589 %, échéant en décembre 2025	452 257	521 117
Billet de 947 494 \$, remboursable par dix versements annuels de 109 465 \$ incluant le capital, les frais de gestion, les frais d'émission et les intérêts au taux de 2,589 %, échéant en décembre 2025	597 274	688 214
	180 496 531	166 101 669
Moins : coûts de transaction attribuables à l'émission d'un passif financier	(963 536)	(909 646)
	179 532 995	165 192 022

Les versements en capital exigibles sur les dettes à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention au cours des prochains exercices se terminant le 30 juin sont les suivants :

2021	13 562 937	\$
2022	13 567 182	
2023	12 985 536	
2024	12 693 003	
2025	34 637 586	
2026 et suivants	93 050 287	
	<u>180 496 531</u>	\$

11. Passif au titre des sites contaminés

Aucun passif au titre des sites contaminés n'a été constaté pour un site dont il n'a pas été possible d'évaluer les coûts de réhabilitation étant donné que des analyses sont en cours afin d'évaluer s'il y a des passifs environnementaux ou non. Par conséquent, le Centre de services scolaire n'est pas en mesure de déterminer quelles mesures seront prises et ainsi, ne peut estimer raisonnablement les montants qu'il pourrait possiblement assumer.

12. Immobilisations corporelles

Le détail des immobilisations corporelles est présenté aux pages 40 à 48 du rapport financier.

Le total des immobilisations corporelles inclut des immobilisations corporelles pour 3 994 960 \$ (2 561 821 \$ au 30 juin 2019) de biens en cours de construction, en développement ou en mise en valeur, soit 3 495 094 \$ (2 203 828 \$ au 30 juin 2019) pour des bâtiments et 499 866 \$ (357 993 \$ au 30 juin 2019) pour des aménagements. Aucun amortissement n'est pris sur ces immobilisations.

Au 30 juin 2020, le poste « créditeurs et frais courus à payer » inclut un montant de 2 541 941 \$ (2 113 643 \$ au 30 juin 2019) lié à l'acquisition d'immobilisations corporelles. Cette opération est exclue de l'état des flux de trésorerie étant donné qu'il n'y a aucun effet sur la trésorerie.

13. Flux de trésorerie

	2020	2019
Les intérêts payés au cours de l'exercice s'élèvent à	6 492 087 \$	6 551 574 \$
Les intérêts reçus au cours de l'exercice s'élèvent à	230 251 \$	550 231 \$

Certains chiffres de 2019 ont été reclassés pour les rendre conformes à la présentation adoptée en 2020.

14. Obligations et droits contractuels

Obligations contractuelles (charges)

Dans le cadre de ses opérations, le Centre de services scolaire a conclu différents accords à long terme dont les plus importants ont donné lieu aux obligations contractuelles suivantes :

- a) Un montant de 9 243 519 \$ (9 549 310 \$ au 30 juin 2019) pour des contrats de construction, de rénovation d'école et d'aménagements de terrain à être réalisés jusqu'en juin 2022. Les versements pour les prochains exercices s'élèvent à :

2021	8 862 519 \$
2022	381 000 \$

14. Obligations et droits contractuels (suite)

- b) Un montant de 11 743 984 \$ (28 282 298 \$ au 30 juin 2019) pour des contrats de service et d'approvisionnement, échéant de novembre 2020 à octobre 2025 pour le gardiennage, l'entretien ménager, la collecte des ordures, l'utilisation et location des photocopieurs et autres. Les versements pour les prochains exercices s'élèvent à :

2021	6 772 203	\$
2022	4 485 494	\$
2023	350 703	\$
2024	67 439	\$
2025	51 938	\$
2026 et suivantes	16 207	\$

- c) Un montant de 92 841 882 \$ (110 865 166 \$ au 30 juin 2019) pour des contrats de transport scolaire échéant du mois de juin 2021 à juin 2027. Les versements pour les prochains exercices s'élèvent à :

2021	13 894 153	\$
2022	13 157 955	\$
2023	13 157 955	\$
2024	13 157 955	\$
2025	13 157 955	\$
2026 et suivantes	26 315 909	\$

- d) Un montant de 98 669 \$ (41 286 \$ au 30 juin 2019) pour des obligations découlant de certaines clauses de conventions collectives.

Les montants des obligations contractuelles présentés ci-dessus incluent la TPS non récupérée.

14. Obligations et droits contractuels (suite)

Droits contractuels (revenus)

Dans le cadre de ses opérations, le Centre de services scolaire a conclu différents accords à long terme dont les plus importants ont donné lieu aux droits contractuels suivants :

- a) Un montant de 16 255 095 \$ (17 613 206 \$ au 30 juin 2019) pour des baux, échéant en 2032. Les versements pour les prochains exercices s'élèvent à :

ÉCHÉANCIER	2021	2022	2023	2024	2025	2026 et plus
<u>Droits contractuels avec des parties apparentées</u>						
Contrats de location-exploitation	289 770 \$	292 668 \$	295 595 \$	298 551 \$	301 536 \$	2 110 754 \$
<u>Droits contractuels avec des parties non apparentées</u>						
Contrats de location-exploitation	1 032 413	1 039 640	1 046 917	1 054 246	1 061 626	7 431 379
Total	1 322 183 \$	1 332 308 \$	1 342 512 \$	1 352 797 \$	1 363 162 \$	9 542 133 \$

15. Apparentés

Le Centre de services scolaire est apparenté avec toutes les entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumis à son contrôle conjoint. Le Centre de services scolaire est également apparenté à ses principaux dirigeants, leurs proches parents, ainsi qu'avec les entités pour lesquelles une ou plusieurs de ces personnes ont le pouvoir d'orienter les décisions financières et administratives. Les principaux dirigeants du Centre de services scolaire aux fins de l'établissement des états financiers audités sont la direction générale et les membres du comité de direction.

Aucune transaction relativement au chapitre SP 2200 n'a été conclue entre le Centre de services scolaire et ses principaux dirigeants, leurs proches parents et les entités pour lesquelles ces personnes ont le pouvoir d'orienter les décisions financières et administratives. Aussi, le Centre de services scolaire n'a pas conclu d'opération commerciale autrement que dans le cours normal de ses activités et aux conditions commerciales habituelles, qui sont divulguées distinctement aux pages 190 et 191 du rapport financier.

16. Gestion des risques liés aux instruments financiers

Le Centre de services scolaire, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers types de risques. La direction a mis en place des politiques et des procédés en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels. Les éléments suivants fournissent une mesure des risques à la date de l'état de la situation financière, soit au 30 juin 2020.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie fasse défaut à l'une de ses obligations et, de ce fait, amène l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit du Centre de services scolaire sont principalement attribuables à ses débiteurs excluant les taxes à la consommation et à ses subventions à recevoir. Afin de réduire son risque de crédit, le Centre de services scolaire analyse régulièrement le solde de ses débiteurs et une provision pour mauvaises créances est constituée, lorsque nécessaire, en se fondant sur leur valeur de réalisation estimative. Le risque de crédit associé aux subventions à recevoir est réduit au minimum puisque ces sommes proviennent des gouvernements.

La valeur comptable des principaux actifs du Centre de services scolaire représente l'exposition maximale du Centre de services scolaire au risque de crédit.

Le tableau suivant présente la balance chronologique des débiteurs excluant les taxes à la consommation, déduction faite de la provision pour créances douteuses, au 30 juin 2020.

	2020	2019
Débiteurs		
Moins de 30 jours suivant la date de facturation	721 176 \$	1 685 219 \$
De 30 à 60 jours suivant la date de facturation	80 877	299 064
De 61 à 90 jours suivant la date de facturation	20 974	594 409
Plus de 90 jours suivant la date de facturation	4 384 620	4 459 242
Sous-total	5 207 647	7 037 934
Provision pour créances douteuses	(3 519 674)	(2 973 947)
Total des débiteurs déduction faite de la provision pour créances douteuses	1 687 973 \$	4 063 987 \$

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que le Centre de services scolaire éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. Le Centre de services scolaire est exposé à ce risque principalement en regard à ses emprunts temporaires, ses créditeurs et charges courues à payer à l'exception des déductions à la source, certains postes composant la provision pour avantages sociaux (les vacances et les autres congés sociaux) et ses dettes à long terme. Afin de gérer son risque de liquidité, le Centre de services scolaire effectue fréquemment l'analyse de ses liquidités et emprunte les sommes nécessaires selon les besoins hebdomadaires en fonction d'un montant maximal autorisé par le MEQ.

16. Gestion des risques liés aux instruments financiers (suite)

Risque de liquidité (suite)

Les flux de trésorerie contractuels relatifs aux passifs financiers du Centre de services scolaire se détaillent comme suit :

2020	Moins de 1 an	1 an à 3 ans	4 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Emprunts temporaires	38 382 834 \$	- \$	- \$	- \$	38 382 834 \$
Créditeurs et frais courus à payer à l'exception des déductions à la source	16 149 533	303 640	37 174	-	16 490 347
Dettes à long terme	14 579 706	28 755 456	27 837 849	126 403 038	197 576 049
Provision pour avantages sociaux					
Vacances	2 532 355	-	-	-	2 532 355
Heures supplémentaires accumulées	-	-	-	-	-
Autres congés sociaux	11 938	-	-	-	11 938
Total	71 656 366 \$	29 059 096 \$	27 875 023 \$	126 403 038 \$	254 993 523 \$

2019	Moins de 1 an	1 an à 3 ans	4 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Emprunts temporaires	50 882 834 \$	- \$	- \$	- \$	50 882 834 \$
Créditeurs et frais courus à payer à l'exception des déductions à la source	16 187 666	340 452	50 705	-	16 578 823
Dettes à long terme	16 877 939	26 271 051	25 348 353	115 645 644	184 142 987
Provision pour avantages sociaux					
Vacances	2 336 996	-	-	-	2 336 996
Heures supplémentaires accumulées	1 016	-	-	-	1 016
Autres congés sociaux	80 515	-	-	-	80 515
Total	86 366 966 \$	26 611 503 \$	25 399 058 \$	115 645 644 \$	254 023 171 \$

16. Gestion des risques liés aux instruments financiers (suite)

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations du prix du marché. Le risque de marché comprend le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix. Compte tenu de la nature de ses activités, le Centre de services scolaire est seulement exposé au risque de taux d'intérêt.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur des instruments financiers ou que les flux de trésorerie futurs associés à ces instruments financiers varient de façon défavorable en fonction des fluctuations des taux d'intérêt, qu'ils soient à taux d'intérêt fixes ou à taux d'intérêt variables. Les instruments à taux d'intérêt fixes assujettissent le Centre de services scolaire à un risque de juste valeur et ceux à taux variables, à un risque de flux de trésorerie.

Les instruments financiers à taux fixes sont les prêts et les emprunts à long terme. Les instruments financiers à taux variables sont les emprunts temporaires.

Étant donné que le Centre de services scolaire comptabilise ses instruments financiers à taux fixes au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif et non à la juste valeur, l'exposition au risque de fluctuation de taux d'intérêt est faible d'autant plus que le Centre de services scolaire prévoit les rembourser selon l'échéancier prévu. Pour les instruments financiers à taux variables, chaque fluctuation de 1 % du taux d'intérêt sur leur solde en fin d'exercice ferait augmenter ou diminuer les dépenses de 383 828 \$ (508 828 \$ au 30 juin 2019).

17. Entité non consolidée

Le Complexe Multi-disciplinaire Les Estacades (CMDE) est un organisme qui exploite le Complexe sportif Alphonse-Desjardins (CSAD) dont les immeubles appartiennent au Centre de services scolaire. Selon un contrat d'entente, le CMDE est mandataire pour une partie des activités du Centre de services scolaire. Des éléments ont donc été réattribués dans ses livres. De plus, certaines activités réalisées par le CMDE ne doivent pas être réattribuées au Centre de services scolaire, du fait qu'elles font partie de ses propres activités. Un contrat de gestion signé le 9 juillet 2018 entrant en vigueur le 1^{er} juillet 2018, mentionne les responsabilités de chacune des parties ainsi que des différents éléments de reddition de comptes.

Selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public, cet organisme aurait dû être consolidé tel que l'indique la réserve au rapport de l'auditeur indépendant, du fait que le Centre de services scolaire a conservé le contrôle de celui-ci au cours de l'exercice.

Si le CMDE avait été consolidé, plusieurs éléments des états financiers du Centre de services scolaire auraient été affectés. Les informations financières ci-dessous sont tirées des états financiers audités du CMDE pour l'exercice terminé le 30 juin 2020. Le CMDE applique les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif du secteur public. Cependant, le rapport de l'auditeur indépendant sur les états financiers audités du CMDE de l'exercice terminé le 30 juin 2020 et 2019 comporte des réserves qui sont fondées sur le fait qu'au cours de l'exercice terminé le 30 juin 2014, le CMDE a retraité ses états financiers de l'exercice terminé le 30 juin 2013, car il jugeait que divers revenus et apports avaient été comptabilisés alors que ceux-ci n'étaient pas reliés à ses opérations. Lors de ses audits, l'auditeur indépendant n'a pas été en mesure d'obtenir d'éléments probants suffisants et appropriés concernant ces revenus et apports, mais le CMDE croit qu'il doit rembourser ces revenus et apports et a décidé de les comptabiliser dans les créditeurs et charges à payer. Par conséquent, l'auditeur indépendant n'a pas pu déterminer si des ajustements devraient être apportés aux créditeurs et charges à payer ainsi qu'aux passifs nets d'un montant de 1 532 506 \$ aux 30 juin 2020 et 2019, ainsi qu'aux passifs nets aux 1^{er} juillet 2019 et 2018. En conséquence, il est impossible de déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés au passif à court terme et aux passifs nets présentés ci-dessous.

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE DU COMPLEXE MULTI-DISCIPLINAIRE LES ESTACADES AU 30 JUIN

ACTIF	2020	2019
Court terme	1 979 038 \$	2 052 992 \$
Long terme	553 843	612 723
TOTAL DE L'ACTIF	2 532 881 \$	2 665 715 \$
PASSIF		
Court terme	6 154 310 \$	6 335 113 \$
Long terme	76 432	145 615
Passifs nets	(3 697 861)	(3 815 013)
TOTAL DU PASSIF	2 532 881 \$	2 665 715 \$

17. Entité non consolidée (suite)

Exercice terminé le 30 juin	2019-2020			2018-2019			
	CMDE	CSS	TOTAL	CMDE	CSS	TOTAL	
TOTAL DES PRODUITS NETS DES ACTIVITÉS DES PAVILLONS	(184 910)	737 445	552 535	(172 775)	959 271	786 496	\$
AUTRES REVENUS							
HONORAIRES DE GESTION - LIÉS AUX ACTIVITÉS	737 445	(737 445)	-	959 271	(959 271)	-	\$
HONORAIRES DE GESTION	732 476	(732 476)	-	629 196	(629 196)	-	
TOTAL DES AUTRES REVENUS	1 469 921	(1 469 921)	-	1 588 467	(1 588 467)	-	\$
CHARGES D'EXPLOITATION							
DÉPENSES ADMINISTRATIVES	(1 045 861)	-	(1 045 861)	(1 082 561)	-	(1 082 561)	\$
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	(1 045 861)	-	(1 045 861)	(1 082 561)	-	(1 082 561)	\$
AMORTISSEMENTS							
IMMOBILISATIONS	(118 188)	-	(118 188)	(119 957)	-	(119 957)	\$
ACTIFS INCORPORELS	(3 810)	-	(3 810)	(4 483)	-	(4 483)	
TOTAL DES AMORTISSEMENTS	(121 998)	-	(121 998)	(124 440)	-	(124 440)	\$
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	117 152	(732 476)	(615 324)	208 691	(629 196)	(420 505)	\$

Les résultats de la colonne « CSS » (Centre de services scolaire) sont déjà inclus dans les présents états financiers du Centre de services scolaire.

17. Entité non consolidée (suite)

À la fin de l'exercice, les montants à recevoir et à payer de cet organisme sont les suivants :

	2020	2019
Débiteurs		
Autres ventes de biens et services	3 844 841 \$	4 040 182 \$
Créditeurs et frais courus à payer	1 098 567 \$	1 391 304 \$

Le tableau qui suit présente les opérations conclues par le Centre de services scolaire avec cet organisme au cours de l'exercice :

	2020	2019
Revenus		
Vente de biens et services	14 617 \$	23 947 \$
Revenus divers	432 807	421 417
Total revenus	447 423 \$	445 364 \$
Dépenses		
Activités d'enseignement et de formation	9 880 \$	3 943 \$
Activités de soutien à l'enseignement et à la formation	109 764	155 119
Services d'appoint	7 592	7 898
Activités relatives aux biens meubles et immeubles	664	126
Activités connexes	1 469 921	1 591 217
Total dépenses	1 597 821 \$	1 758 303 \$

Les opérations présentées ont eu lieu dans le cours normal des activités et sont mesurées à la valeur d'échange, qui est le montant de la contrepartie établi et accepté par les apparentés.

Les dépenses n'incluent pas les taxes non récupérables pour fins de présentation.

18. Éventualités

- a) Plusieurs immeubles résidentiels et commerciaux de la région de Trois-Rivières sont touchés par la présence de pyrrhotite dans le béton. Cette substance peut provoquer le soulèvement et la fissuration de la dalle de l'immeuble, problématique retrouvée principalement du côté résidentiel et qui touche les immobilisations du Centre de services scolaire utilisées par le CSAD. Des études et analyses périodiques sont entreprises afin de surveiller la situation et actuellement rien ne laisse entrevoir de détériorations importantes aux immeubles du Centre de services scolaire. La valeur comptable nette des immobilisations utilisées par le CSAD est de 25 256 630 \$ en date du 30 juin 2020 (22 630 141 \$ en date du 30 juin 2019). Le Centre de services scolaire ne prévoit pas d'incidence défavorable importante sur la situation financière et les résultats d'exploitation du Centre de services scolaire.
- b) Le Centre de services scolaire a mandaté une firme pour faire la caractérisation des matériaux pouvant contenir de l'amiante dans ses bâtiments, ainsi que les mesures à prendre pour régler la situation. Le Centre de services scolaire n'est pas en mesure de déterminer quelles mesures seront prises et ainsi, ne peut estimer raisonnablement les montants possiblement en cause.
- c) Le 3 octobre 2016, le Centre de services scolaire a reçu une demande introductive d'instance en dommages conjointement avec le Complexe Multi-disciplinaire Les Estacades et d'autres parties. Le montant réclamé est de 2 300 000 \$. Cette requête fait suite à une demande introductive d'instance datée du 1^{er} avril 2016 entamée conjointement par le Centre de services scolaire et le Complexe Multi-disciplinaire Les Estacades, et ce, pour un montant de 12 000 000 \$ contre diverses parties.

Le 27 février 2017, le Centre de services scolaire a reçu une demande introductive d'instance pour préjudices conjointement avec le Complexe Multi-disciplinaire Les Estacades et une autre partie. Le montant réclamé est de 1 100 000 \$.

Le 30 mars 2017, le Centre de services scolaire a reçu une demande introductive d'instance pour préjudices conjointement avec le Complexe Multi-disciplinaire Les Estacades et deux autres parties. Le montant réclamé est de 765 000 \$.

La direction n'est pas en mesure, à la date des états financiers, d'évaluer l'issue de cette poursuite ni les impacts financiers pouvant en découler, le cas échéant.

19. Incidence de la pandémie de Covid-19

En mars 2020, l'Organisation Mondiale de la Santé a déclaré l'écllosion d'un nouveau coronavirus (COVID-19) comme une pandémie mondiale, qui continue de se propager au Canada et dans le monde.

La pandémie de COVID-19 et les mesures prises en réaction à son éclosion ont entraîné des perturbations temporaires importantes des activités du Centre de services scolaire.

Le Centre de services scolaire a pris et continuera de prendre des mesures à la suite de ces événements afin d'en minimiser les répercussions. Toutefois, à la date de mise au point définitive des états financiers, la durée et les incidences de la COVID-19 restent inconnues. Par conséquent, il est impossible d'estimer de façon fiable les incidences que la durée et la gravité de la pandémie pourraient avoir sur les résultats financiers, les flux de trésorerie et la situation financière du Centre de services scolaire pour les périodes futures.